

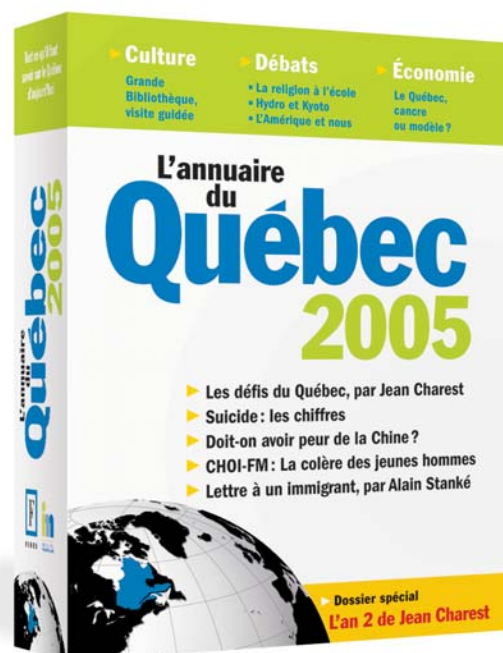
La langue d'usage public de la génération 101

ALAIN CARPENTIER ET CATHERINE GIRARD-LAMOUREUX

Direction de la recherche, Conseil supérieur de la langue française



Ce document est un complément de
L'Annuaire du Québec 2005





INSTITUT DU
NOUVEAU MONDE

DES CITOYENS
DES IDÉES
DES PROJETS

UNE PUBLICATION DE L'INSTITUT DU NOUVEAU MONDE

L'Institut du Nouveau Monde est un organisme indépendant, non partisan, voué au renouvellement des idées et à l'animation du débat public au Québec. Il veut inspirer l'émergence d'idées nouvelles et contribuer à la recherche de solutions novatrices aux problèmes du Québec contemporain. L'Institut du Nouveau Monde travaille dans une perspective de justice sociale, dans le respect des valeurs démocratiques, et dans un esprit d'ouverture et d'innovation. L'INM publie *L'Annuaire du Québec* aux Éditions Fides. Il organise des Rendez-vous stratégiques pour identifier les orientations du Québec de demain (le prochain portera sur la culture). Il compte dix cercles régionaux dans autant de régions du Québec. Il veut mettre à profit les nouvelles technologies de l'information, notamment un site Internet, pour favoriser la délibération publique et rejoindre les citoyens de toutes les régions du Québec. Il organise, chaque été, une école de citoyenneté pour les jeunes de 15 à 30 ans.

209, rue Ste-Catherine Est
Bureau V-3110, C. P. 8888
succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8
T 514.934.5999
F 514.934.6330
inm@inm.qc.ca
www.inm.qc.ca

PRIX CLAIRE-BONENFANT 2005,
remis par le gouvernement du Québec
pour les valeurs démocratiques et
l'éducation civique.



La langue d'usage public de la génération 101

Alain Carpentier et Catherine Girard-Lamoureux

Direction de la recherche, Conseil supérieur de la langue française

Le succès de la politique linguistique québécoise est bien souvent évalué en fonction des taux d'adoption du français par les allophones, ces Québécois d'une origine linguistique autre que française ou anglaise. Cette adoption peut être mesurée à partir de plusieurs indicateurs, en fonction du type de communication privilégié. La politique linguistique balise ses interventions dans le domaine public avec l'objectif affirmé dans la Charte de la langue française de faire du français « la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires ».

Cependant, outre la langue maternelle, les recensements n'offraient jusqu'à tout récemment qu'une seule information sur les usages linguistiques, soit à propos des langues parlées à la maison. Toutefois, à partir de celui de 2001, un indicateur des langues utilisées au travail a été ajouté. Si ce nouvel indicateur se rapproche davantage des objectifs de la Charte, il est loin d'aborder l'ensemble des pratiques linguistiques publiques, dans les lieux de rencontre et d'échange entre citoyens, lieux où il est

possible d'évaluer la vitalité du français comme langue commune pour l'ensemble de la population. Nous avons donc étudié cette langue d'usage public qui est aussi la première manifestation de l'orientation linguistique, vers le français ou l'anglais, des Québécois allophones issus de l'immigration.

L'analyse de la langue d'usage public a été rendue possible grâce à une enquête réalisée par le Conseil supérieur de la langue française (CSLF) à l'hiver 2001-2002 auprès de 5 000 Québécois allophones adultes de la région de Montréal. Les données obtenues permettent notamment d'étudier les liens entre différents phénomènes et le choix d'une langue prédominante. Deux rapports de recherche ont été produits. Le premier (Carpentier, 2004) s'est intéressé aux immigrants allophones arrivés au Québec à un âge adulte. Le second (Girard-Lamoureux, 2004) s'est penché sur les allophones ayant été scolarisés au Québec pendant au moins une partie de leur enfance. Précisons que dans les deux cas, seuls les immigrants allophones ayant plus de cinq ans de résidence ont été retenus pour les analyses,

afin d'assurer une durée d'établissement minimale au Québec. Étant donné l'impact l'effet de la Charte de la langue française sur la langue de scolarisation – elle rend obligatoire la fréquentation de l'école en français sauf exception –, ce dernier rapport distingue les répondants scolarisés alors que la loi 101 était ou non en vigueur. Dans cet article, les allophones scolarisés à l'époque de la Charte seront désignés sous l'appellation « génération 101 », qu'ils aient été scolarisés en français ou en anglais. Celle-ci doit être distinguée de l'appellation « enfants de la loi 101 » qui, généralement, fait référence aux seules personnes scolarisées en français.

Ce survol rapide des principaux résultats de deux rapports de recherche publiés au CSLF démontre que différents mécanismes sont à l'œuvre dans le processus d'orientation linguistique des Québécois allophones. De l'ensemble des mécanismes analysés, quatre facteurs prédisposent à utiliser le français en public. Il en ressort que plus de 70 % des Québécois allophones qui ont les caractéristiques suivantes vivent surtout en français.

- Le fait d'être d'une langue maternelle latine ou de provenir d'un pays de la francophonie, si l'intégration a lieu dans un contexte social francisé.
- Le fait que le français ait été la langue la plus utilisée dans le cadre du premier emploi obtenu au Québec.
- Le fait d'avoir été scolarisé en français au Québec.
- L'emploi du français comme langue publique prédominante dans les premières années de vie au Québec.

L'analyse de la langue d'usage prédominant des immigrants allophones arrivés adultes est réalisée à l'aide d'un indicateur composite d'orientation vers le français ou l'anglais. Il tient compte des usages linguistiques en public, avec les amis et à la maison. Toutefois, il s'avère qu'il mesure principalement les usages de la sphère publique. Quant aux allophones scolarisés au Québec, c'est la langue utilisée en public qui a été analysée.

Les pourcentages globaux d'utilisation du français masquent des dynamiques particulières. Par exemple, si on apprend que 59 % des immigrants arrivés adultes vivent dans un environnement linguistique surtout français, on ne reconnaît pas, dans ce pourcentage, l'usage plus faible de cette langue par des personnes arrivées avant les années 1970, soit moins de 40 %, toutes choses étant égales par ailleurs. En ce qui a trait aux allophones scolarisés au Québec, 49 % utilisent le français en public. Là encore, cette donnée peut sembler modeste à première vue, mais elle cache des progrès significatifs quant à l'adoption du français depuis l'adoption de la loi 101, comme nous le verrons plus loin.

Des constats généraux masquent donc un éventail de situations où plusieurs facteurs sont en cause. Ceux qui se sont avérés importants dans la compréhension des dynamiques ont été regroupés en quatre thèmes. Il s'agit des origines sociolinguistiques et du contexte, de l'école, de l'intégration au marché du travail et des contextes linguistiques vécus en début de parcours de vie québécoise.

Dans ce texte, l'expression « toutes choses étant égales par ailleurs » indique que les résultats présentés sont

issus d'analyses statistiques où l'effet d'autres facteurs pertinents a été contrôlé. À défaut de cette mention, il s'agit de résultats non contrôlés.

Les origines sociolinguistiques et le contexte

Les origines sociolinguistiques font référence au pays d'origine et à la langue maternelle. Nos résultats proposent que le fait d'être originaire d'un pays membre de la francophonie ou d'une ancienne colonie française, ou encore d'être de langue maternelle latine, favorise un usage prédominant du français en public (voir le Graphique 1 pour une illustration du phénomène). Ces résultats sont le reflet d'affinités avec la langue ou la culture française qui peuvent s'exprimer ou non selon le contexte social d'insertion.

Par exemple, alors que les allophones de langue maternelle latine qui commencent leur intégration à la société québécoise adoptent maintenant majoritairement le français, ce ne fut pas

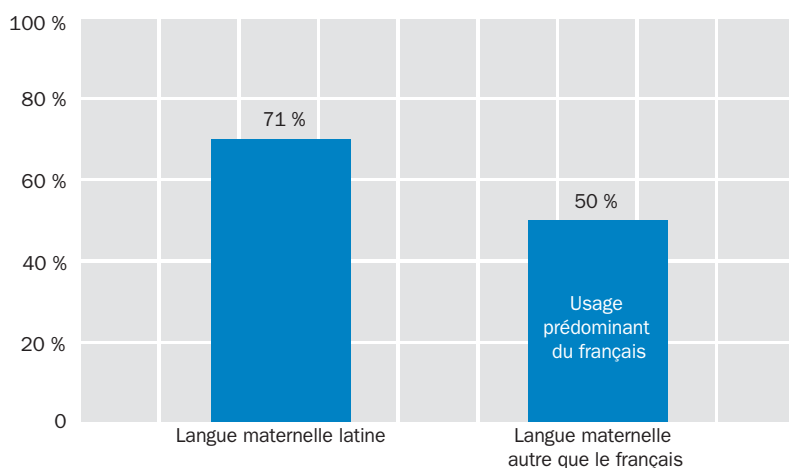
toujours le cas. Avant les années 1970, le contexte social rendait difficile aux immigrants l'accès à l'école française, sans compter le contrôle anglophone de l'économie montréalaise, facteurs ayant favorisé l'adoption de l'anglais même par les Latins de l'époque.

L'origine sociolinguistique est une dimension importante, mais elle n'explique pas tout. La langue de scolarité, la langue du premier emploi occupé au Québec et les premiers contextes linguistiques vécus interviennent également dans le processus d'adoption d'une langue publique dans la région de Montréal.

L'école

L'effet de la langue de scolarité ne se limite pas aux seuls allophones scolarisés au Québec lors de leur enfance. Les immigrants arrivés adultes accompagnés d'un enfant ont plus de chances que les autres de vivre, à l'extérieur de la maison, en français. Un exemple particulièrement révélateur de cette tendance est celui des immigrants allophones arrivés adultes qui ne connaissaient que l'anglais à leur arrivée. Toutes choses étant égales par ailleurs, alors qu'en moyenne 16 % d'entre eux vivent aujourd'hui en français, ce pourcentage atteint près de 75 % pour ceux qui ont immigré avec un enfant. Il s'agit là, sans doute, d'un effet intéressant de la scolarisation obligatoire en français, bien qu'elle ne touche qu'une partie restreinte des immigrants allophones arrivés adultes, c'est-à-dire ceux venus avec un enfant. Nous n'avons pu aborder le phénomène, mais il se produit probablement aussi chez les allophones arrivés adultes au Québec et qui ont eu des enfants peu après.

GRAPHIQUE 1 Immigrants allophones arrivés adultes : usage prédominant du français au moment de l'entrevue selon que la langue maternelle est d'origine latine ou non, toutes choses étant égales par ailleurs



L'effet de la langue de scolarité prend cependant toute son importance chez les allophones qui, parce qu'ils ont vécu au Québec au moins une partie de leur enfance, y ont fréquenté l'école. En effet, il s'agit de l'un des facteurs les plus importants de l'explication des usages linguistiques adoptés aujourd'hui par les allophones scolarisés au Québec., que cette instruction ait ou non été entamée alors que la Charte était en vigueur.

Ainsi, la fréquentation d'une première école française favorisera significativement l'emploi de cette langue dans la vie publique actuelle de la « génération 101 », c'est-à-dire l'ensemble des allophones adultes scolarisés après l'entrée en vigueur de la Charte. (voir le Graphique 2). Conséquemment, même si à partir de l'adoption de la loi 101 une partie des allophones scolarisés en français a été soumise à une obligation (selon les données du MEQ, le pourcentage d'allophones fréquentant l'école française est passé de 10 % au début des années 1970 à 80 % à la fin des années 1990), il ressort que cette fréquentation aura favorisé chez eux une plus grande adoption du français en public, et ce, peu importe la situation linguistique familiale vécue pendant leur enfance ou par la suite sur le marché du travail. Globalement, 70 % des allophones de la « génération 101 » scolarisés en français utilisent aujourd'hui cette langue de façon prédominante en public, par rapport à 26 % pour ceux qui ont opté pour le réseau anglophone (voir le Graphique 2). Ces pourcentages ressemblent à ceux qu'on retrouve pour la génération scolarisée au Québec avant la Charte. Ce qui a changé depuis, c'est que la très grande majorité des Québécois

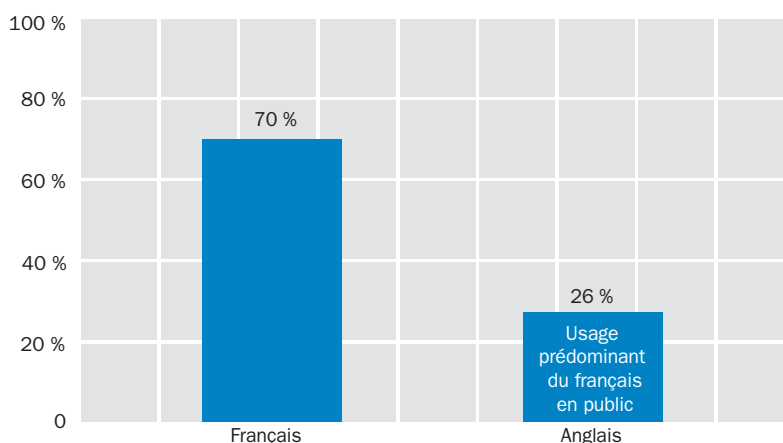
allophones fréquente désormais le réseau français.

Marché du travail

L'effet du marché du travail a été analysé sous l'angle de la langue dominante du premier emploi occupé au Québec. Les résultats démontrent que les Québécois allophones adultes, issus de l'immigration ou nés au Québec, scolarisés ici ou ailleurs, utilisent aujourd'hui plus souvent le français de manière prédominante en public lorsque cette langue a aussi été la plus utilisée lors du premier emploi (voir Graphique 3). Il s'agit là d'un des facteurs les plus fortement associés à l'usage prédominant du français ou de l'anglais en public au moment de l'enquête.

Notons au passage que l'usage de langues autres que le français et l'anglais, au travail tout comme dans les autres sphères d'usage linguistique, n'a jamais eu d'effet sur le choix d'une langue d'usage public.

GRAPHIQUE 2 Allophones scolarisés après la loi 101 : usage prédominant du français en public au moment de l'entrevue, selon la langue de la première école fréquentée au Québec



On sait que la plupart des Québécois occuperont plusieurs emplois pendant leur carrière. Cependant, la langue du premier emploi, à défaut d'avoir pu étudier l'ensemble des langues utilisées tout au long du parcours professionnel, démontre un effet important et, surtout, récurrent sur l'usage prépondérant du français ou de l'anglais. Cela démontre toute l'importance de l'environnement linguistique du travail sur le reste de la vie publique et renforce aussi l'idée, soulevée par plusieurs auteurs, de la présence de réseaux d'emploi franco-phone et anglophone.

Les premiers contextes linguistiques vécus au Québec

Il importe par ailleurs de considérer des expériences autres que celles vécues au travail ou à l'école. Nous avons étudié notamment la langue dominante perçue dans le premier quartier de résidence au Québec et les usages linguistiques domi-

nants en public et avec les amis durant les premières années de vie au Québec. Toutes autres choses étant égales par ailleurs, les facteurs analysés ici n'ont pas la même importance relative.

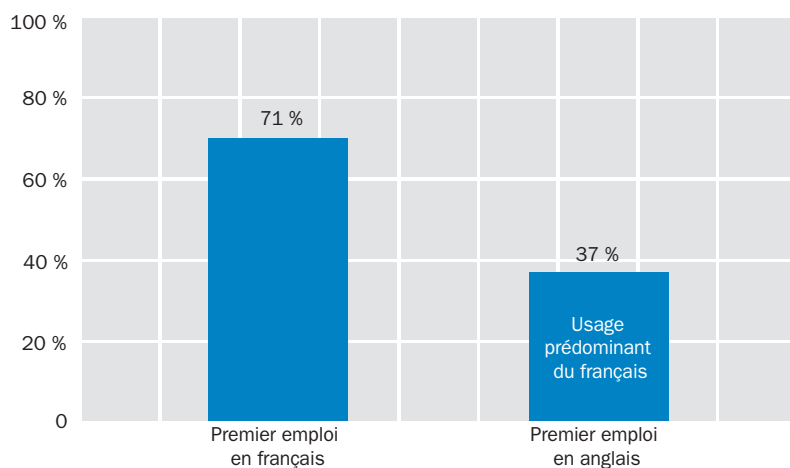
Par exemple, selon la population étudiée, l'image de la composition linguistique du premier quartier de résidence est faiblement ou pas du tout associée à la langue publique principalement utilisée au moment de l'enquête. C'est plutôt chez « la génération 101 » l'usage prédominant du français ou de l'anglais en public par les parents lors de l'enfance ou en début d'établissement pour les immigrants arrivés adultes, qui s'avère un indice important de ce que sera la langue d'usage public prédominante plusieurs années plus tard (voir le Graphique 4). De plus, chez les immigrants allophones arrivés adultes, la langue avec les amis, lors des premières années de vie au Québec, est également un indicateur important de la langue d'usage public à venir.

Ce résultat met de nouveau en évidence l'importance d'une présence significative du français dans les premiers contacts linguistiques publics. Cela implique un apprentissage rapide et efficace du français, particulièrement pour les Québécois allophones issus de l'immigration qui ne connaissent pas cette langue à leur arrivée au Québec.

Conclusion

L'obligation, dictée par la Charte de la langue française, de fréquenter le réseau scolaire de langue française a provoqué un accroissement important des effectifs de ces écoles. Cette disposition légale n'a cependant pas encore produit tous ses fruits. En effet, les membres de la « génération 101 » qui ont été scolarisés

GRAPHIQUE 3 Immigrants allophones arrivés adultes connaissant le français et l'anglais à l'arrivée : usage prédominant du premier emploi occupé (français ou anglais seulement) dans les deux premières années de vie au Québec, toutes choses étant égales par ailleurs



en français (les « enfants de la loi 101 ») et qui ont atteint l'âge de la maturité n'en sont encore qu'au début de leur vie d'adulte. Il leur reste vraisemblablement encore des choix à faire, notamment du côté des usages linguistiques, près des trois quarts vivant encore chez leurs parents et près de la moitié étant encore aux études. Pour l'instant, un des traits qui les caractérisent est leur fort taux de trilinguisme : 86 % connaissent le français et l'anglais, en plus de leur langue d'origine. Les choix linguistiques des « enfants de la loi 101 » pourraient ne pas être encore cristallisés. Toutefois, ils possèdent les outils linguistiques pour s'adapter à la vie collective en français, et ils montrent déjà des signes d'adoption de cette langue plus importants que la génération scolarisée au Québec avant la Charte. Rappelons que 70 % d'entre eux utilisent le français de façon prédominante.

Les quatre facteurs cités plus haut favorisent l'usage prédominant du français à 70 % ou plus. Alors, comment expliquer la faiblesse des pourcentages globaux d'utilisation du français? Ces pourcentages sont les suivants : 59 % des immigrants arrivés adultes et 49 % des allophones (natifs ou immigrants) scolarisés au Québec vivent aujourd'hui en français.

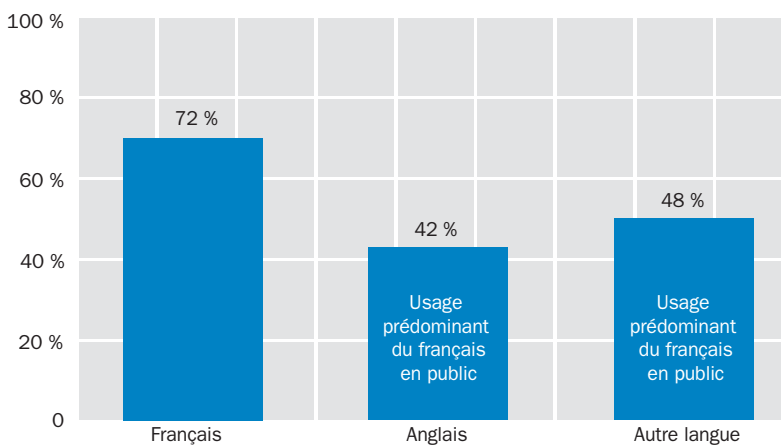
D'abord, environ le tiers des nouveaux arrivants ne sont pas originaires d'un pays de la francophonie ou ne sont pas d'une langue maternelle latine; ils n'ont donc aucune affinité particulière avec la langue française et ont plus souvent que les autres, lorsque le contexte s'y prête, tendance à s'orienter vers l'anglais.

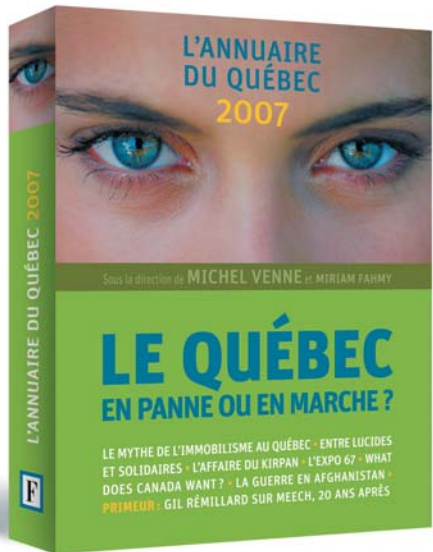
De plus, une autre partie du phénomène s'explique par le poids important

de communautés plus anciennes. En effet, ces personnes établies avant les années 1970 se sont davantage anglicisées, l'anglais étant la seule langue de la réussite professionnelle à cette époque. Leurs enfants ont reconduit ce choix. Si les tendances observées actuellement sont en faveur du français, il ne faut pas perdre de vue, lorsqu'on analyse les différences globales, ce que l'on pourrait appeler « le poids du passé ».

Par ailleurs, d'autres phénomènes travaillent en faveur du français. Le Québec, Montréal plus particulièrement, est nettement plus francophone depuis l'adoption de la Charte de la langue française. Ce fait, en conjonction avec la transformation de la composition de l'immigration – moins européenne et plus souvent originaire de pays de la francophonie – est certainement à lier aux gains du français chez les Québécois allophones arrivés plus récemment.

GRAPHIQUE 4 Immigrants allophones arrivés adultes : usage prédominant du français au moment de l'entrevue selon que la langue maternelle est d'origine latine ou non, toutes choses étant égales par ailleurs





Tout ce qu'il faut savoir sur le Québec d'aujourd'hui

Sous la direction de
Michel Venne
et **Miriam Fahmy**

LES TEXTES INÉDITS DE PLUS DE 75 AUTEURS DONT

Claude Béland
Éric Bédard
Laurence Bhérer
Laurent Bouvet
Lyse Brunet
André Burelle
Éric Desrosiers
Pierre Drouilly
Pierre Fortin
Roger Gibbins
Lucie Lamarche
Laurent Laplante
Marcel Martel
Pierre Martin
Richard Nadeau
Joëlle Noreau
Gil Rémillard
Guy Rocher
Jean-Philippe Warren

LES PHOTOS DE
Jacques Nadeau

LE QUÉBEC, EN PANNE OU EN MARCHÉ ?

Un grand dossier sur le mythe de l'immobilisme au Québec dirigé par le directeur de l'Institut du Nouveau Monde et journaliste, Michel Venne. Le dossier propose entre autres des analyses de Pierre Fortin et Claude Béland ainsi que des entrevues avec Alban D'Amours (Desjardins), Pierre Shedleur (SGF) et Yvon Bolduc (Fonds de Solidarité FTQ).

UN INSTANTANÉ DU QUÉBEC EN MUTATION

- Tous les chiffres sur le Québec : démographie, emploi, santé, culture, économie
- Une chronologie des grands événements de l'année 2006
- Un portrait des régions du Québec
- Les lois adoptées à l'Assemblée nationale
- Les principales dates de l'Histoire du Québec
- Un panorama de la recherche sociale au Québec
- Le Canada de Stephen Harper

NOUVEAU : LE MONDE VU D'ICI

Notamment : la guerre en Afghanistan, le conservatisme aux États-Unis, la nouvelle Amérique latine, la gauche française.

En librairie : 29,95 \$

Aussi disponible en-ligne : www.inm.qc.ca

Une publication de
l'Institut du Nouveau Monde

En collaboration avec *Le Devoir*



INSTITUT DU
NOUVEAU MONDE



F I D E S